

# Flash Instance

CHS-CT



Eaux & Milieux Aquatiques

## Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail des 13 et 14 octobre 2015

Présents :

Représentants de l'administration :

- Sophie Gravellier (Présidente du comité)
- Christelle Gratton (Déléguée aux Ressources Humaines adjointe, Conseillère de Prévention),
- Caroline Pénil (Inspectrice Santé et Sécurité au Travail),
- Juline JOUBAY (Chargée de gestion sociale)

Personnes invitées par l'administration :

- Assistants de Prévention : Francis Lorieau, Delphine Le Bozec, Rosite Beckler,
- Jean-Philippe Hattab (Délégation Finances et Logistique)
- Laura Bechtel (Mission juridique - Département du contrôle des usages)
- Astrid Chauvière (Délégation aux Ressources Humaines)

Représentants syndicaux :

- SNAPE : Jean-Paul Dereuder, Emmanuel Ricodeau (Suppléant),
- CGT : Christian Droulon, René Bonvallat,
- SNE-FSU : Julie Lefrançois, Jean-Marc Fau (le 13/10)

**DEROULEMENT DU COMITE** (Début de la séance : mardi 13 octobre 2015 à 14h30)

- Point 1 – saisine et information du CHSCT
  - Point 2 – Point d'information et d'échanges sur les perspectives AFB - **TRAITE**
  - Point 3 – Suivi des avis du CHSCT – **TRAITE**
  - Point 4 – Information sur les mentions et accidents depuis le dernier comité – **TRAITE**
  - Point 5 – Evolution des effectifs et cartographie – **ABORDE** par l'administration
  - Point 6 – Information sur les travaux immobiliers et/ou déménagements **TRAITE**
  - Point 7 – Aménagement de postes de travail **TRAITE**
  - Point 8 – Protocole de décontamination des matériels après leur usage dans l'eau **TRAITE**
  - Point 9 – Fiche sécurité des contrôles phytosanitaires **TRAITE**
  - Point 10 – Point d'information sur la médecine de prévention **TRAITE**
  - Point 13 – Présentation du bilan 2014 des incidents et mises en cause **TRAITE**
  - Point 14 - Visites du CHSCT (bilan des visites réalisées et programme à venir)
  - Point 15 - Suivi du Plan de prévention 2015
  - Point 16 - Fonctionnement du CHSCT : questions des membres du personnel
  - Point 17 - Questions diverses
- } Non traité avant le départ du représentant SNE-FSU



N° 15

18 OCTOBRE  
2015

Représentants  
CHS-CT

Titulaires :

Julie Lefrançois

[Julie.lefrancois@onema.fr](mailto:Julie.lefrancois@onema.fr)

06 14 47 71 26

Jean-Marc Fau

[jean-marc.fau@onema.fr](mailto:jean-marc.fau@onema.fr)

06 72 08 14 79

Suppléants :

Laurent Nunez

[Laurent.nunez@onema.fr](mailto:Laurent.nunez@onema.fr)

06 72 08 15 70

Stéphane Maugendre

[stephane.maugendre@onema.fr](mailto:stephane.maugendre@onema.fr)

06 72 08 12 22

WEB

Site du SNE-FSU :

<http://www.sne-fsu.org>

adresse électronique :

[sne.fsu@onema.fr](mailto:sne.fsu@onema.fr)

Engagement,  
Solidarité,  
Cohérence ...

## Point n° 1 – Saisine et information du CHSCT.

### ➤ Informations des situations de souffrance

Le SNE-FSU rappelle les demandes formulées lors des autres CHSCT concernant le souhait d'être informé de l'ensemble des situations de souffrance qui ne font pas l'objet de mention au registre hygiène et sécurité.

La Secrétaire Générale reprend son argument des CHSCT précédent : il faut fixer un seuil sur la notion de souffrance et préciser ce qui doit être signalé.

Le SN-CGT souligne qu'il faut travailler sur le laps de temps que prend la personne avant d'écrire une mention. Des situations auraient pu être corrigées plus en amont si une alerte avait été portée. L'information et l'intervention via les managers doit être possible, mais nous, membres du CHSCT sommes des préventeurs et nous pouvons être des relais efficaces pour éviter que des situations délicates ne deviennent ingérables. Le SN-CGT confirme le souhait que les membres du CHSCT aient connaissance de tous les signalements recueillis par l'administration, tout en rappelant qu'information ne vaut pas forcément intervention directe.

Le SNE-FSU rappelle qu'au sein de la chaîne de prévention, chacun peut faire preuve de discernement. Aujourd'hui il y a des échanges d'informations entre représentants du personnel au CHSCT et des échanges au sein de l'administration, mais pas de partage entre les deux parties. Le SNE-FSU souligne le caractère dommageable de ce fonctionnement et la nécessité d'évoluer.

La conseillère de prévention rappelle que des cellules de veille sont en train d'être mises en place au sein des DIRs et que les assistants de prévention ont un rôle important à jouer dans la chaîne de prévention.

Le SNE-FSU propose que les membres du CHS-CT soient inclus dans ces cellules de veille, charge à eux ensuite d'être disponible pour suivre les dossiers quand nécessaire.

Les membres du CHSCT ont rappelé leur volonté d'être acteurs et non plus simplement spectateurs au sein d'une instance devant laquelle sont présentés des bilans annuels.

Après de longs échanges, il est convenu pour le prochain CHS-CT :

- d'avoir un point dans l'ordre du jour sur le partage d'informations,
- de faire venir la psychologue du travail pour avoir son avis (mais qui est déjà connu de la conseillère de prévention et qualifié de négatif). Le SNE-FSU propose de faire nommer également un expert.
- de faire un retour sur le fonctionnement des cellules de veille.

### ➤ Informations des situations de retrait/restitution des armes

Le SNE-FSU demande que les membres du CHS-CT soient informés en temps réel des retraits/restitutions d'armes.

La conseillère de prévention répond que l'annexe de l'instruction générale armement encadre le retrait d'arme. Elle propose qu'un bilan soit fait lors du prochain CHS-CT.

**Aucune réponse n'est apportée sur le refus d'informer en temps réel les membres du CHS-CT !**

La Secrétaire Générale propose qu'un bilan soit fourni de manière trimestrielle. Le SNE-FSU et le SN-CGT refusent cette proposition non satisfaisante.

L'administration maintient son refus d'information en temps réel et propose qu'un état des lieux sur la typologie des motifs de retraits et leur nombre soient présentés au prochain CHS-CT, comme un début de travail sur le sujet.

Le SNE-FSU réaffirme que cette proposition ne répond pas à la demande initiale.

Le SN-CGT demande si des consignes formalisées sont données quant à la réorganisation du travail lorsque des situations de retrait d'armes apparaissent.

Le SNE-FSU demande que dans le bilan présenté au prochain CHS-CT, une information soit fournie quant à l'existence éventuelle de réorganisation, note de service, ...

## Point n° 2 - Point d'information et d'échanges sur les perspectives AFB (présentation par la Secrétaire Générale)

La Secrétaire Générale indique qu'il n'y a pas de nouveaux éléments, et que le comité de suivi du 16 octobre serait annulé. Le report de l'Agence Française de la biodiversité au 1<sup>er</sup> janvier 2017 va permettre de travailler sur le fond et notamment les missions et les plus-values de l'AFB. Après un temps consacré aux échanges avec la société civile, Olivier Laroussinie, le préfigurateur, se centrerait pendant l'année 2016, sur les échanges internes. Il souhaiterait un système collaboratif pour construire les missions de l'AFB.

Pour aider à se projeter dans cette future agence, un consultant est en cours de recrutement par les établissements intégrés. Le choix sera effectué mi-novembre notamment sur la méthodologie proposée, qui devra permettre la collaboration à différentes échelles, et tenir compte des différentes structures d'établissement.

La Secrétaire Générale souligne la difficulté de travailler sur la préfiguration d'un nouvel établissement, tout en continuant l'actuel. Le budget 2016 sera construit selon un fonctionnement ONEMA stricto sensu.

Sur la difficulté pour les personnels de se rassurer au regard de l'absence d'éléments quant à leur devenir au sein de l'AFB, la Secrétaire Générale considère qu'il faut construire pour ne pas subir, et s'exprimer pour ne pas angoisser. Le SNE-FSU rétorque que pour s'exprimer, il faut qu'un espace d'échanges existe. Le SNE-FSU propose qu'un outil collaboratif interne à l'ONEMA soit développé. La Secrétaire Générale souligne la bonne idée, mais aussi le délai contraint.

*NDLR : On peut donc déjà s'attendre à ce que cela ne voit pas le jour !*

**Le SNE-FSU vous invite à faire part de votre volonté de vous exprimer sur la construction de nos missions de l'AFB par tous les moyens possibles.**

## Point n° 3 - Suivi des avis du CHSCT

- **En rouge** : dossier dont la gestion est reportée
- **En orange** : dossier en cours de gestion
- **En vert** : dossier amené à son terme
- **En gras** : information nouvelle

Comme il en est l'usage au comité, nous faisons le point sur le suivi des dossiers en cours.

- **Politique nautique** : non traité. Nous attendons la lettre de mission depuis 2013 !
- **Lettre de cadrage des assistants de prévention et conseiller de prévention** : non traité. Une Délégation sur 9 n'a pas encore signé la lettre de mission.
- **Lettre de mission inspecteur santé et sécurité au travail** : non abordé. **En attente depuis 2012. engagement pris lors du CHSCT de le présenter en octobre non tenu.**
- **Mise en place du registre de danger grave et imminent** : non abordé. **Toujours en attente depuis 2013 !**
- **Fiche "réflexe" à élaborer sur le droit d'alerte et de retrait** : non abordé, en attente de validation d'une ébauche présentée en 2014.
- **Proposer à la DCUAT une modification de l'IGA pour introduire une démarche de santé au travail spécifique aux moniteurs de tir** : non abordé. Une procédure est en cours de construction pour le suivi médical spécifique.

- **Présenter une nouvelle méthode de recueil et de présentation au CHSCT des mentions portées au registre SST** : non abordé depuis 2014 (réunion des assistants de prévention du 30 juin 2014)
- **Proposer une analyse de sang à tous les moniteurs de tir pour mesurer la plombémie** : abordé. Oct15 : tous les résultats des analyses sont arrivés. Seuls deux moniteurs exerçant sur le même stand présentent des taux anormaux. Les analyses sont étendues aux agents ayant le plus tiré sur le même stand de tir.
- **Communiquer sur le document unique adopté en 2014** : non abordé. février 2015 – Article dans Stabil’eau en prévision. **Mise en ligne sur internet.**
- **Apporter une attention particulière au changement de locaux du SD 35** : déménagement prévu le 29 décembre. Visite à faire début 2016.
- **Conforter les outils de suivi des agents en arrêt de travail de longue durée (Congé de Longue Maladie et Congé de Longue Durée)** : Non abordé. En lien avec la structuration du suivi des situations individuelles sensibles - février 2015 – à établir. **Mai 2015 - Mise en place de la nouvelle organisation de la DRH pour un suivi complet et réactif des dossiers individuels. Les procédures en la matière sont lourdes et complexes, y compris pour les agents, mais elles permettent de bien encadrer ces situations souvent délicates à vivre.**
- **Etudier la nécessité du port du casque de protection auditive sur les embarcations nautiques avec moteurs** : non abordé
- **Pneus hiver : vérifier et diffuser des recommandations d'usage** non abordé

## Point n°4 - Information sur les mentions et accidents depuis le dernier comité

### 1. Suivi des mentions portées au registre Santé et Sécurité au Travail

#### ➤ Morsures de tiques

Une fiche réflexe existe, elle doit être envoyée par les agents de prévention après signalement de chaque morsure.

Un retour d'expérience souligne la nécessité de disposer de coordonnées de médecins sensibilisés sur la maladie de Lyme, car sinon traitement par défaut d'antibiotiques, pas forcément adapté.

#### ➤ Agressions verbales entre collègues

Une agression entre deux personnels, ayant un lien hiérarchique, a eu lieu début octobre. La victime est choquée, la personne ayant prononcé les menaces aussi. Il ressort des premiers éléments, que les propos et leurs forces résulteraient d'une perte de contrôle de soi caractérisée, avec diagnostics médicaux à l'appui.

Une visite de la psychologue du travail est prévue pour le 20 octobre, avec les personnes directement concernées si elles ont repris le travail, et la hiérarchie directe.

Cet évènement faisant suite à un autre évènement fin 2014 sur le même site mais concernant d'autres personnes, les organisations syndicales ont rappelé qu'elles avaient déjà demandé, lors du CHSCT de février, qu'un traitement soit opéré sur l'ensemble du site et non juste pour les personnes incriminées. Elles reformulent leur demande lors de ce CHS-CT, avec une demande de diagnostic global du site et demandent que sur le cas présent, l'arbre des causes soit établi.

La conseillère de prévention propose d'attendre le premier retour de la psychologue pour avancer sur le sujet. La Secrétaire Générale accepte qu'un traitement global soit opéré en plus du cas particulier.

➤ **Pression d'un préfet sur un chef de service**

Un préfet exige des excuses écrites d'un chef de service pour une attitude considérée par celui-ci comme agressive. Le chef de service concerné réfute ces accusations, faisant mention de témoignages contraires de partenaires et souligne la volonté de ce préfet de décrédibiliser l'ONEMA pour l'ensemble de ces actions. Ce préfet est connu pour avoir, sur son précédent poste, demandé la démission d'un autre de nos collègues. La CGT dénonce les agissements de ce Préfet qui se place au-dessus des lois et règlements.

Le SNE-FSU s'inquiète des mesures mises en œuvre pour protéger et aider notre collègue. Des échanges sont en cours avec le ministère sur le fond des relations entre l'ONEMA et ce préfet. La préservation du chef de service est une préoccupation. La demande d'excuses, relayée par son supérieur hiérarchique directe avait vocation à le protéger pour éviter d'accroître la pression sur ses épaules. La SG souhaiterait que ce CSD puisse s'appuyer sur ses pairs pour « entendre raison » et accepter de formuler les excuses demandées par le Préfet. De même, une aide psychologique semble nécessaire afin de l'accompagner et de le soutenir.

➤ **Regroupement d'agriculteurs pendant une audition**

Des agriculteurs se sont regroupés devant les locaux du SD pendant qu'un des leurs était auditionné. Les agents ONEMA n'ont pu quitter les locaux pendant plusieurs heures. L'implication du délégué interrégional a été forte. Les personnels concernés n'auraient pas fait remonter de besoin d'appui psychologique suite à cet évènement.

➤ **Confort des véhicules**

Des mentions rapportent que des problèmes de confort et douleurs dorsales sont identifiés dans les véhicules équipés Dangel.

Le SNE-FSU et le SNAPE-Solidaires suggèrent que l'achat de véhicule pourrait être différencié, notamment pour que chaque service puisse disposer d'un véhicule routier et non forcément tous de 4x4.

La Secrétaire Générale rappelle qu'un septième des véhicules doit être renouvelé, et qu'il faut effectivement faire en sorte que les véhicules achetés soient adaptés. Elle n'exclut pas l'achat de différents modèles.

➤ **Suivi des accidents de la route**

Les accidents rapportés depuis le dernier CHS-CT ne soulèvent pas d'interrogations ou préventions particulières.

Le SNAPE-solidaires demande que dans les bilans annuels, le nombre d'accidents de la route et les tendances soient comparés avec ceux des infractions.

➤ **Accidents de travail**

Le tableau n'est pas abordé en séance. Aucun accident de travail rapporté n'a soulevé de compléments de la part du CHS-CT.

**Point n° 5 – Evolution des effectifs et cartographie** présenté par Astrid Chauvière

La Secrétaire Générale rappelle que la cartographie doit être examinée avec l'angle d'anticipation des conditions de travail, et que le reste relève du comité technique. Le SNE-FSU trouve aisé ce positionnement, puisqu'il rappelle que les organisations syndicales se battent pour que ce point soit porté au CHSCT depuis plusieurs mois. LE SNE-FSU rappelle que la demande formulée par les trois organisations syndicales via un courrier signé, concerne la tenue d'un CHSCT dédié afin de prendre le temps d'échanger sur ce sujet prioritaire. Il demande que soit noté au procès-verbal que le point présenté ce jour par l'administration ne répond pas à la demande initiale.

La Secrétaire Générale acquiesce, mais maintient la présentation prévue par l'administration

Une heure d'échanges s'ensuit, sans avancée sur le fond, mais dérivant sur l'AFB, sur la programmation.

Il est convenu :

- que la demande du CHSCT soit relayée dans le groupe RPS (prochaine réunion le 18 novembre) notamment pour savoir si les données issues de sondage 2014 peuvent être lues avec un filtre cartographie et voir si une action peut être rattachée au plan d'action existant,
- qu'une alerte spécifique sera effectuée lors de la réunion intercalibration des programmations sur la gestion des déficits et l'effectivité des priorisations des missions,
- un ordre du jour sera proposé sur la cartographie pour tout ou partie d'un prochain CHS-CT.

Le SNE-FSU demande que des typologies de difficultés puissent être recensées, afin de trouver les solutions pour les atténuer. La Secrétaire Générale considère qu'il y a un seuil critique et que les difficultés d'effectifs ne seront pas les mêmes selon que l'on est au dessus ou dessous de ce seuil critique. Le SNE-FSU répond que c'est bien sur ces sujets qu'il faut des éléments factuels.

### **Point n° 6 – Information sur les travaux immobiliers et/ou déménagements présenté par Jean-Philippe Hattab**

Le responsable du service achats, logistique et immobilier rappelle l'existence du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) validés en conseil d'administration, dans les instances, par le ministère et le contrôleur financier. Il rappelle les grands principes : rapprocher les rations de surface disponible par poste de travail aux valeurs fixées (12m<sup>2</sup> par agent pour un bureau seul), se séparer physiquement des fédérations départementales de pêche, et se rapprocher de partenaires (DDTM, ONCFS, autres services Etat).

14 départements seraient encore hébergés dans des locaux appartenant à une fédération départementale de pêche.

La secrétaire déclare que le SPSI va devoir être refait, que l'Etat scrute l'ONEMA de près pour faire des économies, et qu'il faudra justifier de toutes les situations.

### **Point 7 – Aménagement de postes de travail présenté par Juline Joubay**

La conseillère de prévention rappelle qu'il existe dans les services des agents qui ont besoin de postes aménagés pour des motifs médicaux :

- soit l'aménagement concerne la fiche de poste,
- soit l'aménagement concerne le matériel.

La démarche engagée est de formaliser ces aménagements de poste, afin d'accompagner les agents vers un retour au travail facilité. La chargée de gestion sociale présente pour exemple une fiche réalisée récemment. Cette fiche et la démarche associée reçoivent une forte approbation des organisations syndicales, qui souhaiteraient que soient multipliés ces outils.

Sollicitée par le SNE-FSU, la conseillère de prévention annonce que l'administration, à ce jour, est incapable de quantifier le nombre de postes déjà aménagés. Le travail consiste effectivement à pouvoir recenser l'ensemble des cas.

### **Point 8 – Protocole de décontamination des matériels après leur usage dans l'eau (report du point n°13 du dernier CHSCT) présenté par Caroline Pénil**

L'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail présente la fiche pour avis. Cette fiche a déjà été présentée aux assistants de prévention ainsi qu'aux agents par les unités connaissance des délégations interrégionales. La validation et le déploiement de la fiche sont prévus pour la prochaine campagne de pêche électrique.

## **Point 9 – Fiche sécurité des contrôles phytosanitaires présentée par Caroline Pénil**

Il est convenu de concentrer la fiche sur les aspects concrets et de faire passer au second plan les généralités sur la prévention. La fiche devrait être diffusée dès que remise en forme.

## **Point 10 – Point d'information sur la médecine de prévention présenté par Juline Joubay**

### ➤ **site de Vincennes.**

Après de nombreuses années de carence, une solution a enfin été trouvée grâce à la chargée de gestion sociale : l'association AMET (Association pour la prévention et la médecine du travail agréée par le ministère du travail dont le siège social se trouve à Rosny-sous-Bois). Une quarantaine de visites sont d'ores et déjà prévues sur le mois d'octobre, incluant le personnel de la DG et les personnels des services départementaux de l'Île de France.

### ➤ **Conventions avec les MSA en régions/départements**

Sur les 36 MSA sollicitées pour des conventions seules 15 l'ont signées et 6 ont refusé de le faire. Pour les sites concernés, la DG annonce qu'il va falloir trouver une solution alternative à très court terme.

### ➤ **Outre mer**

L'ensemble des données n'a pas encore été récolté. Une relance a été faite le matin même en ce sens.

## **Point 13 – Présentation du bilan 2014 des incidents et mises en cause présenté par Laura Bechtel**

Le bilan présenté pour l'année 2014 concerne les incidents (qui touchent les agents lors d'un contrôle) et les mises en cause (attaque contre l'établissement).

Le bilan 2014 fait ressortir des éléments identiques à ceux des années précédentes : les agriculteurs sont à l'origine de 54% des incidents alors qu'ils ne représentent que 30% des documents de police. Le SNE-FSU demande que le nombre d'incidents soient rapporté au nombre de contrôles non conformes. 18 incidents ont donné suite à un dépôt de plainte. Les suites données sont variables : 6 poursuites (3 condamnations et 3 rappels à loi), 4 classements sans suite (suites non identifiées par les autres dépôts de plainte).

Un travail a été réalisé pour proposer des courriers types, des argumentaires afin de répondre aux mises en causes par voie de presse. Les premières pistes sont positives puisqu'il y a modification des articles de presse ou re-rédaction dans 8 cas sur 13.

La direction générale et les délégués interrégionaux sont également intervenus par voie de courrier soit auprès du ministère (4 courriers) soit directement auprès des groupements professionnels, préfecture ou procureur.

**Point 14** - Visites du CHSCT (bilan des visites réalisées et programme à venir)

**Point 15** - Suivi du Plan de prévention 2015

**Point 16** - Fonctionnement du CHSCT : questions des membres du personnel (Documentation, intranet)

**Point 17** - Questions diverses

} Points non abordés  
au moment du  
départ du  
représentant SNE-  
FSU à 11h45 le 14  
octobre.